



Conseil économique et social

Distr. générale
7 juin 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des politiques de l'environnement

Comité directeur pour l'éducation au développement durable de la Commission économique pour l'Europe

Huitième réunion

Genève, 21 et 22 mars 2013

Rapport de la huitième réunion du Comité directeur pour l'éducation au développement durable de la Commission économique pour l'Europe

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–9	3
A. Questions d'organisation	1–5	3
B. Participation.....	6–9	3
II. Session générale.....	10–46	4
A. Questions d'organisation	10–12	4
B. Rapports des États membres sur l'avancement des travaux.....	13–17	4
C. Progrès réalisés dans la promotion des compétences requises des éducateurs pour l'éducation au développement durable.....	18–24	5
D. Situation du fonds d'affectation spéciale	25–29	6
E. Avancement des activités des groupes de travail dans le cadre de la stratégie	30–34	6
F. Renforcement des synergies avec d'autres organisations et processus.....	35–36	7
G. Promotion, au plan régional, de l'éducation au développement durable au-delà de la phase III de la mise en œuvre	37–44	7
H. Dates de la prochaine réunion et clôture de la session générale	45–46	8

GE.13-22213 (EXT)



* 1 3 2 2 2 1 3 *

Merci de recycler 



III.	Débat commun avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	47-68	9
A.	Questions d'organisation	47-50	9
B.	Vers l'instauration d'un cadre pour l'éducation au service du développement durable après la fin de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable	51-59	9
C.	Préparatifs de la Conférence mondiale sur l'éducation au service du développement durable	60-61	13
D.	Cadres de présentation de rapports sur l'éducation au service du développement durable et évaluation finale de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable	62-67	13
E.	Clôture de la réunion	68	14
Annexe			
	Stratégie de la CEE pour l'éducation au développement durable: contributions et dépenses engagées en 2012-2013 et estimation des ressources nécessaires pour 2013 (au 15 février 2013).....		15

I. Introduction

A. Questions d'organisation

1. La huitième réunion du Comité directeur pour l'éducation au développement durable s'est tenue les 21 et 22 mars 2013 à Genève (Suisse).
2. La réunion comportait deux segments: a) la réunion générale du Comité directeur pour l'éducation au développement durable; et b) un débat commun avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
3. La réunion générale du Comité directeur pour l'éducation au développement durable a mis l'accent sur les progrès réalisés et les données d'expérience recueillies par les pays dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable depuis la septième réunion. Tout en insistant sur leur détermination à continuer de concrétiser tous les aspects de la Stratégie pendant la troisième phase de la mise en œuvre, les États membres se sont concentrés sur les trois domaines d'action prioritaires¹: a) faire en sorte qu'un programme d'éducation en vue du développement durable soit appliqué dans chaque établissement scolaire d'ici à 2015; b) favoriser l'introduction de l'éducation en vue du développement durable dans la formation des enseignants; et c) réorienter la formation et l'enseignement technique et professionnel pour appuyer le développement durable et la transition vers une économie verte.
4. À sa huitième réunion, le Comité directeur a en outre examiné les activités à mettre en œuvre jusqu'à sa neuvième réunion ainsi que les moyens de promouvoir l'éducation au service du développement durable au niveau régional après la troisième phase de la mise en œuvre.
5. A cet effet, des consultations régionales avaient été organisées conjointement par l'UNESCO et la CEE aux fins de l'évaluation finale de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014), en particulier pour décider de son suivi. Sur la base des enseignements dégagés au cours de la Décennie, les participants aux consultations ont défini des domaines d'action potentiels prioritaires pour la période postérieure à 2014 et répertorié les initiatives couronnées de succès qui pourraient être développées dans un cadre pour l'après-2014.

B. Participation

6. Ont participé à la réunion des délégations des 28 États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) suivants: Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Finlande, Géorgie, Grèce, Kirghizistan, Lituanie, Monaco, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Suède, Suisse et Ukraine.
7. Des représentants des organismes ou entités du système des Nations Unies ci-après étaient également présents: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes adoptée par les Nations Unies.
8. Parmi les représentants d'organisations régionales et de municipalités présents à la réunion, on peut citer: le Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale

¹ ECE/CEP/AC.13/2012/2, par. 48.

(CAREC), le Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale (Hongrie) et la ville de Nuremberg.

9. En outre, des représentants des organisations non gouvernementales et institutions pédagogiques suivantes ont participé à la réunion: École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL); ECO-Forum européen; Environment and School Initiatives (ENSI); Fondation pour l'éducation à l'environnement; Fédération internationale des femmes diplômées des universités; Union internationale pour la conservation de la nature (UICN); Irish Development Association; l'Éducation au service de la terre, Planet'ERE; Centre régional d'expertise Rhin-Meuse en matière d'éducation au développement durable; et Université du Gloucestershire.

II. Session générale

A. Questions d'organisation

10. Le Président du Comité, M. G. Farthing (Canada), a ouvert la réunion en se félicitant du grand nombre de participants et des travaux préparatoires accomplis par le secrétariat.

11. Le Chef de la Section du développement durable et du processus «Un environnement pour l'Europe» de la CEE a formulé des observations liminaires.

12. Le Comité a adopté son ordre du jour (ECE/CEP/AC.13/2013/1)², élaboré par le secrétariat en accord avec le Président et le Bureau.

B. Rapports des États membres sur l'avancement des travaux

13. Le secrétariat a présenté un récapitulatif des rapports nationaux informels soumis par 22 pays avant la réunion.

14. Le secrétariat a souligné que la moitié des pays avait signalé qu'ils avaient mis en place un cadre d'action favorisant l'introduction de programmes d'EDD dans leurs établissements scolaires même si la définition de ce concept manquait quelque peu de clarté. Quant à la formation des éducateurs, il ressortait des rapports que les pays en question privilégiaient l'éducation en cours d'emploi. En ce qui concerne l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), les pays ont signalé que l'EDD y était rarement intégrée de manière structurée. La plupart des rapports insistaient sur l'importance d'une coopération accrue avec les entreprises pour concrétiser cet objectif.

15. Le secrétariat a précisé que les rapports nationaux annuels à caractère informel ne faisaient pas partie des rapports qu'il fallait obligatoirement soumettre. Tous les rapports informels présentés seraient accessibles en ligne.

16. Ultérieurement, plusieurs pays ont rendu compte d'activités particulièrement pertinentes. Chypre et la Suisse ont évoqué la possibilité d'incorporer l'EDD dans la formation des éducateurs; les Pays-Bas ont donné une vue d'ensemble d'un système d'information relatif aux matériels didactiques d'EDD; la Norvège et Monaco ont fait état d'un éventail de bonnes pratiques; et la Lituanie a présenté un projet national ayant trait aux paysages et à l'EDD.

² Les documents établis pour la réunion et autres éléments d'information pertinents, notamment les exposés de pays, peuvent être consultés à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/index.php?id=31914>.

17. Ces exposés ont été suivis d'un échange de vues. L'évaluation de l'impact de l'introduction de l'EDD dans la formation des éducateurs a particulièrement retenu l'attention. Le secrétariat a été prié de diffuser plus d'informations sur les travaux réalisés à ce sujet au Canada et en Suède. Par ailleurs, l'accent a été placé sur l'importance de la poursuite du processus d'intégration de l'EDD dans les programmes scolaires, qui permettrait en outre d'impliquer davantage les chefs d'établissement dans ce processus. De plus, la nécessité de faciliter l'accès aux ressources a été mise en relief.

C. Progrès réalisés dans la promotion des compétences requises des éducateurs pour l'éducation au développement durable

18. Le Président a fait savoir aux participants que le rapport intitulé Apprendre pour l'avenir: Compétences en matière d'éducation au développement durable (ECE/CEP/AC.13/2011/6) était désormais disponible sous forme de publication (sur papier et sur support électronique) grâce à l'appui des Pays-Bas³.

19. Certains membres du Comité directeur ont souligné que celui-ci devrait redoubler d'efforts afin de faire traduire le rapport en question dans un plus grand nombre de langues, en se servant du format déjà disponible pour la publication des nouvelles versions linguistiques.

20. Le Président a rappelé qu'à sa septième réunion, le Comité directeur avait chargé le Groupe d'experts sur les compétences en matière d'éducation au développement durable de compiler des ressources pour l'organisation d'ateliers sur l'adaptation des compétences des éducateurs.

21. Le Coprésident du Groupe d'experts a signalé au Comité que le Groupe s'était réuni du 26 au 28 mars à Utrecht (Pays-Bas). Les participants à cette réunion avaient passé en revue l'expérience acquise en 2011 et 2012 concernant l'adaptation des compétences aux contextes locaux. Conformément au mandat que lui avait confié le Comité directeur, le Groupe d'experts s'était également attaché à mettre au point un ensemble d'outils visant à faciliter l'organisation d'ateliers sous-régionaux sur les compétences en matière d'éducation au développement durable. Suite à la réunion du Groupe d'experts, le Président du Groupe et le secrétariat avaient tenu une réunion en vue d'établir une compilation de ces outils et de la peaufiner. La compilation d'outils figurait dans un document officiel soumis à la huitième réunion du Comité directeur (ECE/CEP/AC.13/2013/4).

22. Le secrétariat a signalé que la CEE allait publier la description des outils sur support électronique et sur papier. Les outils avaient été testés avec succès lors d'un atelier régional tenu en Asie centrale, et le secrétariat a remercié la Suisse d'avoir financé l'atelier en question.

23. Le représentant du Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale a fait part aux participants des résultats de l'atelier sous-régional tenu du 28 au 30 juin 2012 à Almaty (Kazakhstan). L'atelier avait été accueilli par la CEE en collaboration avec le Centre régional et l'Organisation de la sécurité et de la coopération en Europe à Bishkek et Astana. Cette réunion avait permis de renforcer les moyens dont disposent les pays de la

³ Utrecht: Programma Leren voor Duurzame Ontwikkeling (2012). Disponible en ligne à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/index.php?id=31922>.

région pour dispenser aux éducateurs le savoir-faire requis en matière d'EDD et intensifier la coordination dans le domaine de l'EDD⁴.

24. Le secrétariat a constaté que, dans le sillage de l'atelier sous-régional organisé en Asie centrale, les coordonnateurs du Kirghizistan et de l'Ouzbékistan avaient sollicité l'aide du secrétariat pour poursuivre les activités de renforcement des activités au niveau national.

D. Situation du fonds d'affectation spéciale

25. Dans sa présentation de la situation du fonds d'affectation spéciale en matière d'EDD, le secrétariat a fait observer qu'il était parvenu à recueillir des fonds, comme le Comité directeur le lui avait demandé, à sa septième réunion.

26. Le secrétariat a rappelé que pour la période comprise entre octobre 2010 et octobre 2013, l'Allemagne avait généreusement financé un poste d'administrateur auxiliaire chargé d'assurer des services de secrétariat dans le cadre de la Stratégie de la CEE pour l'EDD. Le Président a remercié l'Allemagne de son aide généreuse. Il a rappelé que le processus d'EDD de la CEE était financé au moyen de ressources extrabudgétaires; par conséquent, il était essentiel que les États membres continuent de soutenir financièrement les travaux du secrétariat, en particulier lorsque l'affectation de l'administrateur auxiliaire arriverait à son terme.

27. Le Comité directeur a pris note de la situation du fonds d'affectation spéciale et des ressources nécessaires pour 2013-2014 et a demandé au secrétariat d'adresser des lettres sollicitant des contributions financières en 2013.

28. Le Canada et la Norvège ont annoncé que même si elles n'étaient pas encore répertoriées dans l'aperçu de la situation financière, leurs contributions en espèces respectives avaient été approuvées et seraient prochainement versées au fonds d'affectation spéciale.

29. La Croatie et le Kirghizistan ont, quant à eux, affirmé que leurs contributions financières étaient en cours d'approbation.

E. Avancement des activités des groupes de travail dans le cadre de la stratégie

30. Le secrétariat et les délégations canadienne et chypriote ont rendu compte des résultats des activités des groupes de travail électroniques chargés, respectivement, de la formation des éducateurs et de l'application des programmes d'EDD dans les établissements scolaires, sur la base des renseignements contenus dans le document d'information 5 concernant les domaines d'action prioritaires.

31. Le Comité a exprimé son soutien aux activités menées dans le cadre des groupes de travail électroniques, et a donné pour instruction au secrétariat de continuer d'appuyer les activités d'un groupe de travail commun dédié à la réalisation de progrès dans les trois domaines d'action prioritaires durant la troisième phase de la mise en œuvre.

32. Le secrétariat a été prié d'adresser une nouvelle invitation aux membres du Comité et aux observateurs pour les convier à participer aux activités du groupe. Il a été décidé qu'en plus de la formation des éducateurs et de l'application de programmes d'EDD dans

⁴ Le rapport de l'atelier, de même que les éléments d'information soumis aux fins de l'atelier, sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.carecnet.org/programmes-and-activities/education-for-sustainable-development-esd/pr-project/?lang=en>.

les établissements scolaires, le groupe traiterai également de la formation et de l'enseignement techniques et professionnels.

33. En ce qui concerne les programmes scolaires d'EDD, le Comité a souligné que les travaux entrepris par le groupe en vue de mettre au point un cadre pour l'application de programmes d'EDD dans les établissements scolaires devraient continuer. Les Pays-Bas ont proposé d'accueillir une réunion du groupe de travail à cette fin.

34. Le Comité a décidé que tout document élaboré avant la fin de la troisième phase de la mise en œuvre (2007-2015) de la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable de la CEE devrait être publié par le secrétariat, de préférence sur papier et sous forme électronique. En particulier, le Comité directeur a prié le secrétariat d'élaborer et de faire paraître, sur papier et sur support électronique, une publication intitulée «Dix ans de la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable» en anglais, français et russe d'ici 2015.

F. Renforcement des synergies avec d'autres organisations et processus

35. Les parties prenantes ont informé le Comité directeur des activités liées à la mise en œuvre de la Stratégie, actuellement menées ou prévues aux niveaux national et international. L'UNESCO a présenté les travaux qu'elle avait entrepris en sa qualité d'organisme chef de file de la Décennie. Parmi les autres organisations ou responsables qui ont exposé leurs activités figuraient les responsables de la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable, l'Éducation au service de la terre, le Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale, le Centre régional pour l'environnement de Hongrie, l'Initiative méditerranéenne pour l'éducation en faveur de l'environnement et du développement durable (MEDIES), et Planet'ERE.

36. Les activités pertinentes prévues prochainement, qui ont été mentionnées par les intervenants, incluaient, entre autres, la mise en place de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe (Global Platform for Disaster Risk Reduction); une conférence internationale sur l'EDD organisée par la Commission nationale russe pour l'UNESCO du 22 au 24 mai 2013, à Khanty-Mansiysk (Fédération de Russie); l'adoption de la Stratégie méditerranéenne sur l'éducation pour le développement durable (EDD) dont le texte avait été rédigé sur la base de la Stratégie de la CEE pour l'EDD; des ateliers nationaux en Asie centrale sur l'EDD; et le Leadership Programme, organisé en collaboration avec le Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale.

G. Promotion, au plan régional, de l'éducation au développement durable au-delà de la phase III de la mise en œuvre

37. Notant que la troisième phase de la mise en œuvre de la Stratégie arriverait à son terme en 2015, le Comité a réaffirmé sa décision de poursuivre le processus de mise en œuvre au-delà de cette date et a décidé de mettre au point un futur cadre d'exécution à cet effet pour la période qui suivrait la troisième phase.

38. En outre, le Comité a décidé qu'une réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement devrait avoir lieu lors de la prochaine Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe». À cette fin, le secrétariat devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour informer le Comité des politiques de l'environnement et son Bureau de l'intention du Comité directeur de tenir une telle réunion. Une présentation officielle devrait avoir lieu à la prochaine réunion du Comité des politiques de l'environnement qui se tiendrait en octobre 2013. Il a été souligné que les ministères de

l'éducation et de l'environnement recevraient dès que possible des renseignements sur la réunion de haut niveau.

39. Le Comité a donné au secrétariat l'instruction d'assurer le service de la Stratégie jusqu'à la tenue de la prochaine Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», et lui a demandé d'entamer des activités de collecte de fonds pour financer l'application de la Stratégie jusqu'à cette date.

40. En ce qui concerne la suite des activités, le Comité a décidé que le Bureau du Comité entreprendrait les travaux et assumerait la responsabilité de l'élaboration d'un projet de cadre d'exécution qui permettrait d'assurer la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie pour l'EDD au-delà de 2015. Sur invitation, d'autres experts seraient priés de contribuer aux travaux rédactionnels du Bureau.

41. Le Comité a décidé que le projet de cadre d'exécution devrait inclure les aspects suivants: a) une vision commune; b) un organe de gouvernance; c) des priorités; d) un plan de financement; et e) un calendrier. Il a été souligné que les travaux de la CEE en matière d'EDD devraient restés centrés sur les trois domaines d'action prioritaires retenus pour la mise en œuvre de la phase III. Le cadre de mise en œuvre devrait être étroitement lié au cadre de programmation de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable que l'UNESCO était en train d'élaborer. En particulier, les prescriptions en matière de présentation des rapports devraient être étroitement alignées.

42. Le Comité a décidé qu'un avant-projet de cadre d'exécution devrait être établi en temps voulu pour la prochaine réunion du Comité des politiques de l'environnement, qui devait se tenir en octobre 2013. Cet avant-projet serait ensuite étoffé et affiné à mesure que l'on disposerait d'informations pertinentes nouvelles, par exemple les résultats de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable et les conclusions des rapports de mise en œuvre que les pays seraient tenus de présenter à l'issue de la phase III.

43. Au cours du débat, les questions suivantes ont été jugées particulièrement importantes pour le processus rédactionnel du futur cadre d'exécution:

- a) Les changements sociaux, économiques et politiques au cours de la décennie écoulée et leurs incidences sur l'EDD;
- b) Une vision réaffirmée et commune de l'EDD;
- c) Les résultats de toutes les manifestations importantes;
- d) L'opportunité d'inviter ou non d'autres ministres à prendre part au processus;
- e) Le rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC);
- f) La recherche de formules efficaces d'apprentissage non formel et informel;
- g) La coopération avec l'Union européenne.

44. Le Comité a demandé que les rapports sur la mise en œuvre à l'échelle nationale à présenter en 2015 soient établis au début de 2014 afin que leurs conclusions puissent être prises en compte pour l'après-2015.

H. Dates de la prochaine réunion et clôture de la session générale

45. Le Président a proposé que la prochaine réunion du Comité directeur ait lieu au début d'avril 2014. Après confirmation de la possibilité de disposer d'une salle de réunion et de services d'interprétation, le secrétariat communiquerait la date exacte de cette réunion.

46. Le Bureau et le secrétariat ont été priés de donner suite aux décisions du Comité. Le secrétariat a été invité à établir la version définitive du rapport après la réunion. Le Président a remercié le Comité de son travail constructif et efficace et a prononcé la clôture de la réunion.

III. Débat commun avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

A. Questions d'organisation

47. Le Président a ouvert le débat commun du Comité directeur avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en se félicitant de la coopération étroite qui s'était instaurée entre l'UNESCO et la CEE. Cette consultation commune était particulièrement appropriée et venait en temps opportun en tant que contribution au processus de définition du futur programme mondial d'EDD, s'inscrivant dans le sillage de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD), qui s'achèverait en 2014. En outre, les initiatives relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment celles relatives à l'Éducation pour tous, arriveraient à leur terme en 2015. Le moment était donc bien choisi non seulement pour définir l'avenir de l'EDD, mais aussi pour faire en sorte que les travaux futurs dans le domaine de l'EDD soient pleinement compatibles et conformes au programme de développement pour l'après-2015.

48. Dans cette optique, le Président a mis en relief la contribution essentielle de la région de la CEE à la mise en œuvre de la DEDD.

49. Le chef de la Section du développement durable et du processus «Un environnement pour l'Europe» de la CEE et le Chef de la Section pour l'éducation au développement durable de l'UNESCO ont souhaité la bienvenue aux participants et formulé des observations liminaires.

50. Le Comité a adopté l'ordre du jour détaillé de la consultation régionale sur le suivi de la DEDD (ECE/CEP/AC.13/2013/8), qui avait été préparé par les secrétariats de la CEE et de l'UNESCO en accord avec le Président du Comité.

B. Vers l'instauration d'un cadre pour l'éducation au service du développement durable après la fin de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable

51. Le Chef de la Section pour l'éducation au développement durable de l'UNESCO a rappelé que dans le document final intitulé «*L'avenir que nous voulons*» adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio + 20), les pays s'étaient déclarés résolus «à promouvoir l'éducation au service du développement durable et à intégrer plus activement la question du développement durable dans les programmes d'enseignement au-delà de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable».

52. Il a expliqué en outre qu'à sa cent quatre vingt-dixième session, le Conseil exécutif de l'UNESCO avait exprimé «sa préférence pour un programme-cadre comme méthode de suivi de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable après 2014». Le Conseil avait prié «la Directrice générale d'élaborer, en consultation avec les États membres et en collaboration avec les acteurs concernés, la proposition d'un programme-cadre». Dans ce contexte, l'UNESCO, en tant qu'organisme

chef de file de la Décennie, avait lancé un processus pour définir les priorités et domaines d'action des travaux futurs en matière d'EDD.

53. Le Chef de la Section pour l'éducation au développement durable de l'UNESCO a ajouté qu'à cette fin, l'UNESCO était en train d'organiser des réunions consultatives dans chacune des cinq régions de l'ONU. Les conclusions de ces consultations régionales serviraient de base pour la définition d'un cadre de programme pour l'après-Décennie. Le cadre en question, censé mettre en lumière les domaines d'action prioritaires, devrait en principe être soumis au Conseil exécutif de l'UNESCO, ainsi qu'à la Conférence générale de l'UNESCO, à sa trente-septième session à l'automne 2013 pour examen et transmission ultérieure à l'Assemblée générale des Nations Unies. À ce propos, il a été rappelé aux participants que l'UNESCO avait adressé un questionnaire à tous les participants sur la question.

54. Le Président a déclaré que les États Membres et les observateurs seraient invités à examiner et commenter de manière interactive les questions ci-après:

a) Quels sont les obstacles particuliers que les États ont rencontrés dans la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable et auxquels il faudrait s'attaquer après 2014?;

b) Quelles initiatives en matière d'éducation au service du développement durable ont été particulièrement réussies et devraient être reprises et étoffées dans un cadre pour l'éducation au service du développement durable après 2014?

c) Quels sont les domaines prioritaires clefs pour les activités d'éducation au service du développement durable après 2014?

55. Par ailleurs, le Président a présenté M^{me} D. Tilbury, Présidente du groupe d'experts chargé de conseiller l'UNESCO sur le suivi et l'évaluation de la DEDD, qui a exercé les fonctions de rapporteur de la réunion. Le Président a remercié M^{me} Tilbury de son concours et a ouvert le débat.

Principaux défis

56. Les États membres et les observateurs ont identifié les principaux défis suivants en ce qui concerne l'application de l'EDD dans la région de la CEE durant la Décennie:

a) Donner à l'EDD un caractère stratégique: l'EDD n'est pas toujours suffisamment bien comprise ou alors le lien n'est pas toujours fait avec des discours de plus grande portée concernant l'éducation ou le développement économique, et la place qu'elle occupe dans les affaires internationales doit être clarifiée. Il pouvait s'avérer difficile de concilier le plaidoyer en faveur de l'EDD et le discours d'autres parties prenantes. Par exemple, l'EDD n'avait pas toujours été adaptée, comme il conviendrait, à la tendance aux évaluations de grande ampleur, telles que le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). La nécessité de procéder à une sérieuse étude longitudinale d'impact concernant l'EDD avait également été évoquée à ce propos;

b) Intégration structurelle de l'EDD: si une multitude d'activités ont été mises en œuvre, l'intégration structurelle de l'EDD reste un défi à relever. Des cadres d'ensemble s'imposent pour compléter et soutenir les nombreuses activités partant de la base. De plus, dans certains pays, il n'y a que peu de coopération entre les organisations locales et les décideurs, et les organisations locales n'ont pas toujours la visibilité voulue;

c) Coordination nationale: dans bon nombre de cas, la mise en œuvre de l'EDD incombe à un seul ministère. Certains pays ont ressenti le besoin de partager les attributions y afférentes entre plusieurs ministères, en dépit des difficultés que présente la coordination interministérielle. En outre, les pays dotés d'un système d'éducation décentralisé ont du

mal à adopter une vision nationale de l'EDD et à coordonner leurs efforts à cet effet. Le manque de coordination complique par ailleurs l'établissement et la présentation de rapports sur la mise en œuvre de l'EDD;

d) Dotation en ressources: selon bon nombre de participants, le manque de ressources disponibles à cette fin (moyens financiers, personnel, etc.) continue de faire obstacle à la mise en œuvre de l'EDD. Les mesures visant à favoriser une prise de conscience accrue de l'importance de l'EDD par rapport aux priorités nationales et régionales pourraient permettre d'y remédier.

Exemples de réussites

57. Les initiatives ci-après ont été jugées particulièrement réussies et il a été proposé de leur donner plus d'ampleur dans le cadre qui serait défini pour la période postérieure à 2014:

a) Les interventions sur les politiques à suivre, telles que le Communiqué adopté récemment à Tbilisi, intitulé «Educate Today for a Sustainable Future» (Éduquer aujourd'hui pour un avenir durable);

b) Les programmes d'intégration de l'EDD dans les établissements scolaires, par exemple en Estonie, en Finlande et à Chypre;

c) Les programmes associant l'EDD au développement économique, par exemple le projet «Challenging the Crisis in Ireland» (Relever le défi de la crise en Irlande) financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Irish Development Education Association;

d) Les engagements et actions des établissements d'enseignement supérieur, par exemple l'engagement pris par ceux-ci, à la Conférence Rio + 20, d'adopter des pratiques durables et le Traité sur l'enseignement supérieur (People's Sustainability Treaty on Higher Education), coordonné par l'Alliance Copernicus, qui regroupe des universités de l'ensemble de l'Europe dans le but de placer l'EDD au centre du système d'enseignement supérieur;

e) La facilitation de l'application de l'EDD grâce à des réseaux internationaux, par exemple des initiatives sur l'environnement et l'école, des organisations sous-régionales, telles que le Groupe de travail de l'Asie centrale pour l'EDD, ou au niveau local par l'intermédiaire des centres régionaux d'expertise sur l'EDD;

f) L'établissement de groupes de travail interdépartementaux sur l'EDD et l'intégration de l'EDD dans tous les services gouvernementaux, par exemple au Canada;

g) La création de présidences sur l'EDD en Grèce, en Allemagne et en Arménie;

h) Les programmes de renforcement des capacités des éducateurs et décideurs, par exemple ceux mis en œuvre par le Bureau d'information méditerranéen pour l'environnement, la culture et le développement durable et la Sustainable Futures Leadership Academy ou par le biais de l'Académie sur la durabilité et l'éducation (SEdA) en partenariat avec l'Université de York et l'Éducation au service de la terre au Canada;

i) L'utilisation des instruments de TIC pour faciliter la diffusion de matériels et ressources, par exemple aux Pays-Bas, via le Young Masters Programme, un programme suédois en ligne de formation au développement durable et dans le cadre du Quality Assurance in ESD Project (projet de garantie de la qualité dans le domaine de l'EDD) financé par le Gouvernement britannique;

j) Les efforts consentis par le secteur de l'enseignement professionnel dans le but d'intégrer l'EDD dans ses programmes, qui avaient permis de réaliser des progrès importants dans ce domaine, notamment en Espagne et en France;

k) Les initiatives visant à renforcer les compétences des éducateurs en matière d'EDD, par exemple le cadre de compétences en matière d'EDD de la CEE, qui avait été bien accueilli et avait déjà été adopté par des institutions à travers l'Europe.

Domaines d'action prioritaires pour l'EDD après 2014

58. Les participants ont souligné que la mise en œuvre de l'EDD après 2014 devrait être stratégique, mais aussi tangible et privilégier l'action sur le terrain. Par conséquent, nombreux sont ceux qui ont plaidé en faveur de la nécessité d'identifier un ensemble limité de domaines d'action prioritaires, tout en offrant une plateforme de dialogue à toutes les parties prenantes à l'EDD. D'autres observations générales ont été formulées. Elles portaient entre autres sur la nécessité de prendre en compte, de manière appropriée, l'enseignement de type informel.

59. Les domaines d'action prioritaires pour l'EDD après 2014 ont été recensés:

a) *Travail mené au niveau des politiques*: L'EDD devait être intégrée dans les politiques en matière d'éducation et de développement durable et il convenait d'établir un lien entre l'EDD et d'autres processus pertinents, par exemple les conventions de la CEE relatives à l'environnement, les processus liés à la réduction des risques de catastrophe et la diversité biologique, ainsi que le programme de développement pour l'après-2015. Au niveau national, il était également important de maintenir les liens entre l'action dans ce domaine, la politique économique et une politique sociale plus large;

b) *Promotion d'approches institutionnelles globales de l'EDD*: Les approches institutionnelles globales (l'intégration de l'EDD dans le contenu et les méthodes d'éducation, la gestion des campus/des bâtiments, l'organisation de la vie scolaire et la facilitation de l'interaction entre les communautés scolaires) étaient reconnues comme des moyens d'assurer l'application holistique et structurelle de l'EDD dans l'enseignement formel, professionnel et supérieur et de favoriser la relation entre l'enseignement de type formel et de type non formel;

c) *Formation des éducateurs*: Les enseignants ou, de façon plus générale, les éducateurs, comptaient parmi les principaux moteurs de changement en ce qui concerne l'intégration de l'EDD dans le secteur de l'éducation. Il y avait lieu de renforcer leurs compétences grâce à une formation initiale ou en cours d'emploi adaptée et à d'autres modes de formation favorisant l'élargissement des aptitudes des éducateurs des secteurs formel et informel;

d) *Réseaux*: Il subsistait un potentiel considérable de renforcement de la coopération et de création de synergies par la mise en place de réseaux à divers niveaux. Les réseaux rassemblant plusieurs parties prenantes étaient particulièrement prometteurs à cet égard. Ils jouaient un rôle important dans la promotion de l'innovation sociale au service de l'EDD;

e) *Suivi et évaluation efficaces*: Il était essentiel de mettre au point un mécanisme de suivi réfléchi, ainsi que d'évaluation à long terme de l'EDD. En particulier, l'évaluation de l'impact était considérée comme cruciale pour assurer un appui soutenu à l'EDD et en activer la mise en œuvre. Une solide base de données factuelles était également importante pour étayer tout plaidoyer en faveur de l'EDD.

C. Préparatifs de la Conférence mondiale sur l'éducation au service du développement durable

60. Le Chef de la Section de l'éducation pour le développement durable de l'UNESCO a donné un aperçu général de la Conférence mondiale sur le développement durable qui se tiendrait du 10 au 12 novembre 2014, à Aichi-Nagoya (Japon). En parallèle, des réunions de parties prenantes auraient lieu du 4 au 8 novembre à Okayama (Japon). La Conférence avait pour objet de marquer la fin de la DEDD, mais aussi de préparer le terrain pour la suite du processus d'éducation au développement durable.

61. Selon les plans actuels, encore provisoires, les principaux résultats attendus de la Conférence seraient le lancement d'un cadre de programme mondial en matière d'EDD et l'adoption d'un accord sur sa mise en œuvre. La Conférence comprendrait un débat de haut niveau et des ateliers parallèles, ainsi que des manifestations et des expositions organisées en marge de la Conférence. Parmi les contributions possibles aux préparatifs, il y avait lieu de citer la représentation à un haut niveau des États membres, et éventuellement, l'organisation de manifestations parallèles, les demandes d'espace d'exposition et l'intégration d'un mode de communication interactive sur le site Internet.

D. Cadres de présentation de rapports sur l'éducation au service du développement durable et évaluation finale de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable

62. Le Chef de la Section pour l'éducation au développement durable de l'UNESCO a présenté un aperçu du bilan que l'UNESCO était en train de dresser au sujet de la DEDD. Le troisième et dernier rapport, qui donnerait une vue d'ensemble de la mise en œuvre de la DEDD, serait soumis à la Conférence mondiale sur l'EDD en 2014. Pour l'établissement de ce rapport, l'UNESCO bénéficierait des conseils d'un groupe d'experts sur l'évaluation et le suivi.

63. L'UNESCO s'attachait actuellement à recueillir des informations pour l'établissement du rapport final par le biais de consultations, d'un questionnaire qui avait été adressé à tous les États membres et à un grand nombre de parties prenantes (les réponses devant être envoyées avant le 31 octobre 2013) et d'autres recherches. Il convenait en outre de tenir compte des besoins spécifiques concernant le rapport final sur la Décennie et il n'avait donc pas été possible d'aligner strictement la collecte d'informations pour l'élaboration de ce rapport sur la présentation de rapports à la CEE.

64. Le rapport de l'UNESCO pourrait, cependant, être aisément utilisé par les pays pour fournir des renseignements à la CEE et insérer les informations requises dans le modèle de présentation des rapports nationaux de la CEE. Par ailleurs, lors de la mise au point du système de présentation des rapports qu'il faudrait entreprendre après la fin de la Décennie, on s'attacherait à aligner strictement la présentation des rapports nationaux sur les processus régionaux de présentation des rapports.

65. Le secrétariat de la CEE a rappelé que des rapports nationaux sur la mise en œuvre avaient été présentés à l'issue de chaque phase de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable. Les rapports nationaux étaient établis sur la base du modèle de présentation des rapports (ECE/CEP/AC.13/2009/10) et du guide pour l'élaboration des rapports sur la mise en œuvre (ECE/CEP/AC.13/2009/5).

66. Comme suite à la demande du Comité directeur qui avait souhaité que les rapports nationaux suivants sur la mise en œuvre soient présentés suffisamment tôt pour que les

résultats puissent être communiqués à la prochaine Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (prévue en 2015), le secrétariat a proposé le calendrier préliminaire ci-après pour le prochain processus de présentation de rapports nationaux sur la mise en œuvre:

- a) Appel à la présentation de rapports: avril 2014;
- b) Date butoir pour la présentation de rapports: septembre 2014;
- c) Finalisation du rapport de synthèse: printemps 2015.

67. Le Comité directeur a pris note du projet de calendrier pour le prochain cycle de présentation de rapports.

E. Clôture de la réunion

68. Le Président a remercié les représentants d'avoir pris une part active à la réunion ainsi que l'UNESCO et la CEE d'avoir préparé la consultation régionale. La coopération étroite des deux organisations était essentielle pour la mise en œuvre efficace de la DEDD dans la région.

Annexe

Stratégie de la CEE pour l'éducation au développement durable: contributions et dépenses engagées en 2012-2013 et estimation des ressources nécessaires pour 2013 (au 15 février 2013)¹

I. Contributions reçues en 2012 et 2013

A. Contributions en nature

1. En ce qui concerne les contributions en nature fournies pour l'exercice biennal 2012-2013, les Pays-Bas ont généreusement accueilli la sixième réunion du Groupe d'experts sur les compétences et financé la conception et l'impression de la publication *Apprendre pour l'avenir: Compétences en matière d'éducation au développement durable* sur les compétences des éducateurs en matière d'EDD.

2. L'atelier sous-régional sur l'EDD en Asie centrale a été organisé avec l'appui du Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale, les Centres de l'OSCE à Astana et à Bishkek et l'Université des Nations Unies (UNU).

3. Le Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale a apporté son concours à l'organisation d'une table ronde de la CEE à la septième réunion biennale du réseau international chargé de réorienter l'éducation dans le sens du développement durable (International Network for Reorienting Teacher Education towards Sustainability).

B. Contributions financières (2012-2013)

(En dollars des États-Unis)

<i>Date de réception</i>	<i>Donateur</i>	<i>Montant</i>
Solde initial au 1 ^{er} janvier 2012		255 850
6 mars 2012	Bélarus	268
22 mai 2012	Croatie	2 649
29 février 2012	République de Moldova	262
29 octobre 2012	Estonie	1 287
27 décembre 2012	Suisse	21 598
12 décembre 2012	Danemark	12 987
27 décembre 2012	Lituanie	7 792
28 décembre 2012	Estonie	3 636
12 décembre 2012	Autriche	2 597
21 décembre 2012	Slovaquie	2 597
27 décembre 2012	Géorgie	260
27 février 2013	Serbie	2 035

¹ Calculs fondés sur le barème des quotes-parts de l'ONU. Les chiffres sont arrondis.

<i>Date de réception</i>	<i>Donateur</i>	<i>Montant</i>
Contributions totales reçues en 2012-2013		57 968
Plus: Intérêts perçus en 2012-2013		278
Plus: Autres montants perçus en 2012-2013 (en raison de fluctuations des monnaies)		132
Total contributions/recettes (2012-2013)		58 378
Total des fonds disponibles en 2012-2013 (solde initial plus contributions/recettes totales)		314 228
<i>Autres ajustements</i>		
Ajustements sur exercices antérieurs		5 302
Pertes au change		-
Transferts vers/provenant d'autres fonds		-
Économies réalisées sur les engagements de la période précédente		5 019
Total net des fonds disponibles en 2012-2013		324 549

II. Dépenses en 2012

(En dollars des États-Unis)

<i>Dépenses</i>	<i>Montant</i>
Personnel temporaire	-
Honoraires et frais de voyage des consultants	-
Prise en charge des frais de voyage des experts pour leur permettre de participer à des réunions ou manifestations	7 591
<ul style="list-style-type: none"> • Septième réunion du Groupe d'experts de la CEE sur les compétences, Genève (Suisse); • Dixième Conférence internationale du JTEFS/BBCC (Journal of Teacher Education for Sustainability/Baltic & Black Sea Circle Consortium in Educational Research), Savonlinna (Finlande); • Atelier sous-régional sur l'EDD pour l'Asie centrale, Almaty (Kazakhstan) 	
Autres frais de voyage du personnel	2 813
<ul style="list-style-type: none"> • Atelier sous-régional pour l'Asie centrale, Almaty (Kazakhstan); • Tbilisi + 35, Géorgie 	
Formation du personnel	-
Invitations	-
Frais généraux de fonctionnement	-
Achat de matériel informatique	-
Participation à des séminaires/ateliers	10 554
<ul style="list-style-type: none"> • Septième réunion du Comité directeur participation financée en fonction des critères d'attribution d'une aide financière du CPE) 	
Dons	29 300
<ul style="list-style-type: none"> • Atelier en Asie centrale (Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale) 	
Total des dépenses (1^{er} janvier 2012-15 février 2013)	50 258

<i>Dépenses</i>	<i>Montant</i>
Dépenses d'appui au programme (13 %)	6 533
Total général des dépenses	56 791
Montant total du solde inutilisé au 15 février 2013	267 758

III. Estimation des dépenses et des fonds nécessaires en 2013

(En dollars des États-Unis)

<i>Estimation du montant minimal des dépenses</i>	<i>Montant</i>
Personnel temporaire (octobre-décembre 2013)	30 000
Honoraires et frais de voyage des consultants	-
Frais de voyage des experts	10 000
• Organisation d'activités de renforcement des capacités à l'occasion de grandes conférences/réunions sous-régionales dans la région de la CEE	
Autres frais de voyage pour des réunions officielles ^a	5 000
Formation du personnel	-
Invitations	-
Frais généraux de fonctionnement	300
Achat de matériel informatique	-
Participation à des réunions/séminaires/ateliers	15 000
• Une réunion du Comité directeur	
Dons	20 000
• Ateliers nationaux en Asie centrale	
Total estimatif des dépenses en 2013	80 300
Dépenses d'appui au programme (13 %)	10 439
Total général estimatif des dépenses en 2013	90 739
Total estimatif du solde des fonds au 1^{er} janvier 2014	177 021

^a Organisés à la demande de certains pays d'Asie centrale et financés grâce à un don généreux de la Suisse.